

N°1283 - SEPT 2022

L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

Économiser l'eau n'est pas anodin et doit représenter aujourd'hui pour chacun une responsabilité, un geste éco-citoyen, synonyme de respect pour notre planète. Nous souhaitons, à travers cet article, vous permettre de réfléchir à certains gestes ou habitudes de votre quotidien pour économiser cette précieuse ressource qu'est l'eau.

L'eau, comment l'économiser ?

Aujourd'hui, les manières d'économiser l'eau dans notre quotidien sont nombreuses et peuvent se faire à chaque instant. Il est tout d'abord à la portée de chacun de faire la chasse à tout gaspillage d'eau (les fuites de robinet, de WC...) ou d'installer des réducteurs de débit sur les robinets et les douches. Idéalement, celles-ci seront privilégiées par rapport aux baignoires. L'installation de chasses d'eau à double débit est également une solution pertinente. Une bonne conception technique des installations liées à l'eau dans sa maison permet aussi de réduire quelques autres pertes d'eau (emplacement du ballon d'eau chaude, diamètre et distance des conduits...). Pour éviter l'utilisation systématique d'eau potable, nous vous invitons à investir dans les citernes ou les cuves de récupération d'eau de pluie. Les utilisations peuvent être diverses, allant de l'arrosage du jardin, au nettoyage de la voiture, à l'alimentation des toilettes (à moins que vous ne souhaitiez des toilettes sèches...), la lessive ou encore l'entretien de la maison. L'eau de pluie, de nature très douce, peut être utilisée pour tous les usages dans la salle de bains. Elle est sans calcaire et préserve ainsi certains appareils électroménagers. En optant pour ces citernes, vous diminuez les prélèvements dans les ressources d'eau potable et réduisez le coût de votre facture.

Au supermarché, privilégiez les produits dont le cycle de vie requiert peu d'eau. Saviez-vous que le café, la plupart des viandes et certains vêtements demandent des quantités d'eau très importantes pour leur fabrication ? Un jean en coton requiert jusqu'à 11 000 litres d'eau, tournez-vous alors vers le réemploi et la seconde main. Privilégiez également les circuits courts, les produits locaux et ceux issus de l'agriculture biologique.

L'eau, comment la protéger ?

Pensez à réduire la charge polluante que vous rejetez dans les égouts. Préférez les produits naturels (dont les composants actifs sont biodégradables) pour l'entretien ou le bricolage dans votre maison, ne jetez plus vos tontes de pelouses dans les cours d'eau ou préférez encore le désherbage manuel aux herbicides. De même qu'il est possible de réduire notre empreinte écologique, il est tout à fait faisable de réduire son empreinte «eau» par des gestes simples, conscients et durables. N'hésitez pas à contacter l'ASBL Contrat de rivière Haute-Meuse pour tout complément d'information.

Contrat de rivière Haute-Meuse, asbl - Rue Henri Blès 190C - 5000 Namur - contact@crhm.be - 081/77.67.32

Inscription gratuite au bulletin d'information électronique via www.crhm.be

Vous pouvez suivre l'asbl via : <https://www.facebook.com/crhaute-meuse>

AVIS DE MANOEUVRES MILITAIRES

Nous vous informons que plusieurs exercices militaires se dérouleront sur le territoire de l'entité.

- **Le CC Air - Du 25 au 27 octobre 2022** - Personnel: 15 - Véhicules à roues: 8

- **Le 4 Gp CIS - Du 07 au 18 novembre 2022** - Personnel: 100 - Véhicules à roues :50

- **Le Hq Mot Bde - Du 21 novembre au 02 décembre 2022** - Personnel: 1000 - Véhicules à roues : 200

Informations: Commandement Militaire - Province de NAMUR
Rue Joseph Durieux, 80 - 5020 NAMUR - 02/44.20959

Stephane.Wiame2@mil.be



CIMETIERES - AVIS D'AFFICHAGE

Nous vous informons que les sépultures reprises ci-dessous font l'objet d'un affichage d'une année, depuis le 25 octobre 2021.

A défaut de renouvellement avant le 24 octobre 2022, celles-ci seront reprises dans le patrimoine communal et une décision concernant la conservation ou la désaffectation sera prise en accord avec le Service Public de Wallonie - Cellule de la gestion du patrimoine funéraire.

Cimetière de Dourbes (Ancien)

103 NOEL Ernest - HURION Nelly

151 DOGNY Jules - JACMART Rose

Cimetière de Le Mesnil

4 BRES Albert

7 WALTHER Arthur - PATEET Emile

8 POLASTER Maurice - MASSY Germaine

Cimetière de Oignies (Ancien)

63 DELIZEE Joseph - ROBE Marguerite

351 MINETTE Marie

466 MATHY Ernest - BAUDREZ Denise

Cimetière d'Olloy

483 FRANCOIS Ernest - ROQUINY Ernestine

FRANCOIS Irma

788 DELPORTE Roger - CARLIN Emilie

Cimetière de Nismes (Ainseveau)

J BRACHET Paul - CABARAUX Ludvine

DEMANET Léa - BRACHET

45 CULOT Michel

46 FONTENELLE Vivian

47 PARDAEN Albert

Cimetière de Nismes (Parc)

439 DEDOBLEER Victor - VANDERSTEENEN Adèle

557 TRONCON Ulysse

558 TRONCON Willy

559 GREGOIRE Jean - VERLY Lucienne

661 FLECHEUX Marie

Cimetière de Vierves

299 PARENT Victor - PIRAUX Simone

Toute demande de renouvellement doit être adressée par courrier, par courriel ou par téléphone au plus tard le 24 octobre 2022 à Madame Caroline MAGAIN: caroline.magain@viroinval.be - 060/31.01.76

APRES-MIDI JEUX EN FAMILLE « TCHIC & TCHAC »

Après-midi jeux de société pour les enfants de 3 à 12 ans accompagné d'un adulte.

Quand ? Un mercredi /mois de 14h00 à 16h00

Où ?

- A COUVIN, Maison du mieux-être - Rue Crascot, 12 les 28/09 et 30/11/2022

- A NISMES, Centre Culturel Action Sud - Rue Vieille Eglise, 10 les 19/10 et 21/12/2022

Prix ? GRATUIT